



Ile de France  
38, rue des frères  
Flavien  
75020 PARIS  
Tél : 01 55 82 18 26

Syndicat National Unitaire Pôle Emploi IDF  
snu.idf@pole-emploi.fr

## L'ECHO du CHSCT IDF

sandrine.blasque@fildirect.net  
christophe.ribeiro@fildirect.net  
yves.jaoui@fildirect.net



Fédération  
Syndicale  
Unitaire

www.snutefifsu.org

### Nième cas d'infection tuberculose latente à Ermont...Que fait la Direction depuis 2007 ? Psychose en vue...

En début d'année, des collègues de l'Ouest Francilien qui ont eu connaissance d'un suivi particuliers sur le cas de tuberculose à l'Agence d'Ermont, nous ont fait part de leur étonnement de ne pas avoir tous été informés du risque encouru à travailler sur le site. Constatant que l'information n'a pas été suffisante, nous, membres SNU FSU du CHSCT IDF, avons demandé en séance du 26 février que le personnel ayant travaillé sur le site soit informé de la situation et suivi.

L'établissement nous dit avoir recensé 72 collègues suivis **à titre préventif en Ile de France.**

Depuis cette date, **la direction régionale s'est engagée à :**

- faire remonter les noms des personnes ayant travaillées sur le site au Centre de Lutte Antituberculeuse afin que le suivi médical soit mis en œuvre.
- obtenir des résultats concernant le suivi des agents.
- informer tous les agents concernés de chaque cas de tuberculose latente ou maladie dans le réseau.

Vendredi 23 juillet, nous apprenons qu'un nième agent d'Ermont est porteur du bacille de Koch en infection tuberculose latente, c.-à-d. non contagieuse. Nous constatons que l'information a uniquement été faite aux membres du CHSCT IDF et non pas à tous les agents du Val d'Oise comme promis. **Est-ce un oubli volontaire de la Direction Régionale ?**

Une visite du CHSCT du 27 juillet a permis d'apprendre avec regret que certains agents ont préféré prendre à leur charge le test QuantIFERON (seul test véritablement fiable pour détecter une tuberculose latente dont le cout avoisine les 90 - 100 euros) en s'apercevant de lenteur et de l'inefficacité du dispositif mis en place.

**Nous invitons, malgré tout, les agents ayant travaillés sur le site d'Ermont à se manifester auprès de la direction locale d'Ermont pour qu'ils intègrent le dispositif de diagnostic/suivi ou à contacter le CLAT d'Eaubonne - 29, rue de Paris, 95600 Eaubonne, Tél : 01.34.06.00.98 s'ils n'ont pas été convoqués.** Nous invitons aussi les absents à cette convocation à se manifester à nouveau pour éviter que la maladie tuberculose ne se déclare (10% des Infections Tuberculose Latente deviennent maladie)

**Les membres SNU-FSU au CHSCT IDF demandent à la direction régionale IDF :**

- de prendre en charge toutes les dépenses afférant à cette prévention et de rembourser les frais éventuellement avancés.
- de faire la demande de reconnaissance de maladie professionnelle au vu du nombre d'agents infectés (TM et ITL) en informant le contrôleur de la CRAMIF de la situation.
- d'arrêter d'utiliser le site comme centre de formation ou de plateforme de traitement tant qu'une enquête sur le foyer de la contagion n'aura pas été réalisée.
- d'assurer une véritable décontamination des locaux en ne se limitant pas au nettoyage du matériel informatique ou la pulvérisation d'un produit aseptisant.

**Nous déplorons que la Direction n'ait pas eu l'idée de mettre en œuvre de réelles mesures de suivi et de prise en charge de son personnel face à cette maladie : « La tuberculose »**